



FICHE POSTE ANIMATEUR TECHNIQUE

U.S. Beaurepaire Handball

INTITULE DU POSTE : ANIMATEUR TECHNIQUE

CONDITION DU POSTE

- Contrat à Durée Déterminée
- Durée : 1248 heures annualisées (24heures / semaine)
- Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2017
- Condition de rémunération : SMIC
- Eligible aux conditions d'un CAE

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu : gymnase de Beaurepaire, gymnase des clubs adverses, écoles de la région Beaurepairoise
- Mise à disposition d'un bureau

MISSIONS

Sous l'autorité l'animateur technique déjà en place, contribuer au développement de la structure. Ce développement passe par l'amélioration du niveau de formation, la mise en place d'activités nouvelles (stage, baby-hand, handfit) et la présence du club dans le tissu social (activité scolaire et périscolaire).

Les activités seront :

- l'encadrement d'une ou plusieurs effectifs,
- participer et contribuer au développement technique des autres entraîneurs,
- participer au projet sportif du club (commission technique, élaboration du projet de formation du joueur ...),
- animer les stages en périodes de vacances scolaires,
- intervention dans le cadre du temps scolaire ou des NAP,
- possibilité de mise à disposition dans le centre social.

FORMATION REQUISE

- Formations fédérales spécifiques Handball souhaitées
- Possibilité de financement d'un BPJEPS

COMPETENCES

- Connaissance des techniques d'entraînement du handball
- Connaissance des conditions générales d'animation
- Capacité d'organisation
- Autonome,
- Connaissance de l'informatique
- Permis B

RELATION HIERARCHIQUE

- Le Président de l'USB Handball
- Animateur technique en place